

# FO

**Force Ouvrière**  
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir

## Déclaration Préalable Au CTU Public du 16 juillet 2020

Monsieur le Président,

Nous vous avons interpellé à plusieurs reprises au sein de cette instance sur les nombreux sujets indemnitaires qui concernent les personnels publics, sujets mis en sommeil depuis la crise sanitaire, et qui peinent à se réveiller.

Si nos requêtes ont été partiellement entendues, nous ne pouvons que déplorer qu'à ce jour, les éléments concrets présentés dans cette instance soient aussi modestes :

En effet, l'enveloppe de CIA (à périmètre constant), est tout juste au même niveau que celle de 2019.

Nous demandons un CIA uniforme pour tous les corps, fixé à minima à 600 euros et sans modulation, ceci afin de traduire dès à présent, l'engagement collectif des personnels concernés par ce dispositif. Le surcoût d'une telle mesure (évalué sommairement à 100 00 euros) n'est pas exorbitant eu égard aux millions d'euros économisés chaque année sur la masse salariale.

Par ailleurs, nous avons noté que les personnels du MAA étaient désormais concernés par le CIA. Nous en prenons acte, mais nous sommes toujours en attente des éléments concernant la cotation des postes (ainsi que du montant de l'IFSE correspondant) que ces personnels occupent. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, la tentation de l'opacité est grande, mais nous vous imposerons de faire la lumière.

Nous demandons également que le dossier de revalorisation de l'IFSE soit enfin mis sur la table, et que toute l'énergie que vous avez su démontrer sur d'autres dossiers soit utilement mobilisée pour faire avancer celui-ci.

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE  
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Sébastien Beudaert 06 80 40 46 23 ou [sebastien.beudaert@vnf.fr](mailto:sebastien.beudaert@vnf.fr)

Représentant Force Ouvrière au CTU

Titulaires : BEUDAERT SEBASTIEN : [sebastien.beudaert@vnf.fr](mailto:sebastien.beudaert@vnf.fr) – LARROQUE DOMINIQUE : [dominique.larroque@vnf.fr](mailto:dominique.larroque@vnf.fr) – MAURER BERTRAND : [bertrand.maurer@vnf.fr](mailto:bertrand.maurer@vnf.fr) – GEOFFROY ARNAUD : [arnaud.geoffroy@vnf.fr](mailto:arnaud.geoffroy@vnf.fr)  
Suppléants : SEDLAK PATRICIA : [patricia.sedlak@vnf.fr](mailto:patricia.sedlak@vnf.fr) – MONDRAGON GERARD : [gerard.mondragon@vnf.fr](mailto:gerard.mondragon@vnf.fr) – MARTINET ETIENNE : [etienne.martinet@vnf.fr](mailto:etienne.martinet@vnf.fr) – BRIDOUX NATHALIE : [nathalie.bridoux@vnf.fr](mailto:nathalie.bridoux@vnf.fr)

Concernant les OPA, le dossier présenté est très sommaire. Aucune information n'est donnée sur le montant du CA qui sera servi aux OPA en 2020. A quelques jours du lancement de l'exercice indemnitaire dans les services, ceci est scandaleux ! Nous rappelons que nous revendiquons un CA de 600 euros à minima pour tous, et sans modulation.

Par ailleurs, nous rappelons que les personnels techniques vont enfin échapper définitivement au RIFSEEP. Il convient dès lors de faire en sorte que les corps techniques, qui jouent un rôle important dans un établissement comme le nôtre, ne soient pas oubliés dans les différents exercices indemnitaires.

A cet égard, les quelques mesures sous forme d'ajustement de la PSR et d'ISS pour certains techniciens (et qui ne sont pas évoquées ce jour) ne sauraient répondre à l'immense besoin de reconnaissance de ces personnels.

Enfin, nous ne pouvons que rappeler que la revalorisation de la PTETE et de la prime de métier sont toujours en sommeil (certains optimistes diront en bonne voie) mais sans qu'aucun signe tangible d'évolution ni même de calendrier précis de mise en œuvre ne puissent être affichés. **Force Ouvrière** vous demande de mettre le « turbo » pour faire aboutir ce dossier dans les plus brefs délais.

Sur un tout autre sujet, nous rappelons que le décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 institue la mise en place du « **forfait mobilités durables** » pour les personnels relevant de la fonction publique de l'Etat. Nous demandons que cette disposition s'applique sans délai à VNF.

Enfin, lors du dernier CTU public de juin, à l'occasion de la présentation de la dématérialisation des bulletins de paie, l'ensemble des organisations syndicales avait insisté pour qu'une communication soit engagée en vue d'informer les personnels de l'abandon de l'envoi « papier ». A quelques jours de l'échéance, nous insistons pour que cet engagement soit tenu, et qu'un accompagnement soit mis en place pour les personnels en difficulté avec la transition numérique.

Les élus **Force Ouvrière**  
au CTU-Public



Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE  
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Sébastien Beudaert 06 80 40 46 23 ou [sebastien.beudaert@vnf.fr](mailto:sebastien.beudaert@vnf.fr)

Représentant Force Ouvrière au CTU

Titulaires : BEUDAERT SEBASTIEN : [sebastien.beudaert@vnf.fr](mailto:sebastien.beudaert@vnf.fr) – LARROQUE DOMINIQUE : [dominique.larroque@vnf.fr](mailto:dominique.larroque@vnf.fr) – MAURER BERTRAND : [bertrand.maurer@vnf.fr](mailto:bertrand.maurer@vnf.fr) – GEOFFROY ARNAUD : [arnaud.geoffroy@vnf.fr](mailto:arnaud.geoffroy@vnf.fr)  
Suppléants : SEDLAK PATRICIA : [patricia.sedlak@vnf.fr](mailto:patricia.sedlak@vnf.fr) – MONDRAGON GERARD : [gerard.mondragon@vnf.fr](mailto:gerard.mondragon@vnf.fr) – MARTINET ETIENNE : [etienne.martinet@vnf.fr](mailto:etienne.martinet@vnf.fr) – BRIDOUX NATHALIE : [nathalie.bridoux@vnf.fr](mailto:nathalie.bridoux@vnf.fr)